

Mercredi 19 août 2026 17:30

La ville d'Angers s'adapte au niveau « crise » du plan d'action d'usages de l'eau, voici ce qui va changer



Les 12 fontaines de la ville ont été mises à l'arrêt. © Archives Ouest-France

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Angers

Votre e-mail

Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Com pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Publicité

Exprimez-vous !

Débat. Généralisation du port du casque êtes-vous pour ou contre ?

L'info en continu

« 234 jours de combat » :...

21/08/26 - 08:51

D'une guinguette à l'autre,...

21/08/26 - 08:31

« C'est un coin magnifique,...

21/08/26 - 08:15

Hockey sur glace. « Ma...

21/08/26 - 08:05

« On fidélise nos saisonniers...

21/08/26 - 08:02

Toute l'info en continu

Publicité

Au lendemain du placement du Maine-et-Loire en état de crise sécheresse, la Ville d'Angers et Angers Loire métropole ont annoncé une série de mesures d'urgence pour s'y conformer. Explications.

Au lendemain **du placement du Maine-et-Loire en état de crise concernant les usages de l'eau**, la ville d'Angers et Angers Loire métropole ont annoncé dans un communiqué, ce mercredi 19 août 2026, les principaux changements qu'elles opéreront jusqu'à la fin de cette période. La collectivité envisage d'économiser jusqu'à 96,5 % d'eau par rapport à ses usages habituels.

Le principal changement concernera l'arrosage public. Si certains espaces continueront d'être arrosés en partie, comme les végétaux de collection ou les jeunes massifs pour permettre leur sauvegarde, l'arrosage de la plupart des espaces paysagers de la métropole va s'arrêter. Par dérogation, **«deux terrains d'entraînement et de compétition à enjeu national»** ne seront arrosés que de 20 h à 8 h du matin. De plus, les douze fontaines de la ville seront mises à l'arrêt.

Lire aussi : **« En quelques mois, on a perdu six mètres d'eau » : la sécheresse exceptionnelle de l'été pèse sur la santé de la Loire**

Le nettoyage de l'espace public, qui consomme de l'eau, sera réduit à **«son service minimum pour les usages relatifs à la salubrité publique»**. A comprendre : uniquement le nettoyage des places de marché, des W.-C. publics et de certains événements (accidents de la circulation...).

Les Angevins également appelés à la sobriété

La collectivité demande aussi aux Angevins et aux Angevines de **«respecter les restrictions décidées par la préfecture et à poursuivre leurs efforts de sobriété au quotidien»**.

Les particuliers ont en effet interdiction d'arroser leur végétation, de laver leurs véhicules et leurs trottoirs, ainsi que de remplir et de vidanger leur piscine jusqu'à la levée de l'alerte. L'arrosage des potagers est toléré, mais uniquement de 20 h à 8 h du matin.

Nicolas Rubler Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Angers

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour

Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

☐ En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus**

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 Un incendie se déclare près d'un Ehpad en...

N°2 La mairie de Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) annule...

N°3 Cette boulangerie de Maine-et-Loire en finale du...

N°4 « Certains clients font plus de 40 km pour...

N°5 « Arnaque SMS en cours » : la police de...

Quiz et jeux

Quiz musique : complétez les paroles de ces tubes de l'été

Quiz : tout savoir sur les chats !

Quiz. Saurez-vous reconnaître ces livres à partir de leur résumé ?

Tous les quiz

Publicité

Publicité

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France
Annonces voiture occasion
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Ouest-France Solidarité

SERVICES

Incubateur OFF7
Comparateur Assurances
Infolocale
Bons plans Ouest-France
Commerces Ouest-France
Comparateur de produits
Codes promo
Modifier mes choix de cookies
Gérer le service Utiq

RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil
Toute l'info de votre région
Infos sportives
Guide restaurants
Sorties Ciné
Sorties
Jeux concours
Le Magazine
Prévisions météo
Infos pratiques



Les applications mobiles du groupe SIPA Ouest-France disponibles en téléchargement